

Délibération n°CA-2021-44

Désignation des membres pour siéger au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV)

Membres élus ayant voix délibérative

En exercice : 23 Date de convocation : 24 août 2021
Présents : 21 Quorum fixé à 12 membres
Votants : 22
Procurations : 1

Résultats du vote :

Voix "pour" : 22
Voix "contre" : 0
Abstentions : 0

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé	A reçu pouvoir de
M Laurent BAILLY		X	
M. Benoît CORNU	X		
Mme Edwige EME	X		Mme M. PEQUIGNOT
Mme Marie-Claire FAIVRE	X		
M. Jean-Claude GAY	X		
Mme Martine PEQUIGNOT		X	
M. Bernard PIQUARD	X		
Mme Christelle RIGOLOT	X		
M. Yves KRATTINGER	X		
M. Jean-Jacques SOMBSTHAY	X		
Mme Isabelle ARNOULD	X		
M. Jean-Marie BERTIN	X		
M. Thierry BORDOT	X		
M. Thomas OUDOT	X		
Mme Carmen FRIQUET	X		
M. Frédéric BURGHARD	X		
M. Jean-Paul CARTERET	X		
M. Patrick GOUX	X		
M. Jérôme LALLEMAND	X		
M. Sylvain GUILLEMAIN	X		
Mme Marie BRETON	X		
M. Francis ABRY		X	
M. Gilles MARSOT	X		

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
Mme Claudy CHAUVELOT-DUBAN		X
Mme Karine GUILLEREY		
M. Laurent SEGUIN		
Mme Sylvie COUTHERUT		
Mme Patricia FASSET		
M. Fernand BURKHALTER		X
Mme Véronique GRANDJEAN		
Mme Carole MICHEL		
Mme Sylvie MANIERE		
M. Dimitri DOUSSOT		
Mme Martine GAUTHERON		
Mme Corinne BONNARD		
Mme Isabelle GEHIN		
M. Michel RICHARD		
M. Hervé PULICANI		
Mme Corinne JEANPARIS		
Mme Christelle CLEMENT		
M. René ROBERT		
M. Jean-Claude TRAMESEL		
Mme Monique BOUCRY		
M. Régis PINOT		
M. Gabriel CHARBONNIER	X	
M. François LAURENT		

Membres élus ayant voix consultative

<u>Titulaires</u>	Présent	Excusé
CNE Maxime GERARD		X
SCH Stéphane GILLET	X	
LTN Michel TOURDOT	X	
ADC Laurent LAMARCHE	X	
M. Gilles VIENNET		X

<u>Suppléants</u>	Présent	Excusé
LTN Rodolphe TAILLARD	X	
ADC Dimitri AIME		
LTN Michaël COUROUX		
ADJ Françoise VALEUR		
Mme Muriel PEREUR		X

Membres de droit

	Présent	Excusé
Mme Fabienne BALUSSOU, préfète de la Haute-Saône	X	
M. le colonel Stéphane HELLEU, directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône	X	
M. le commandant Richard VERGUET, président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône	X	
M. le médecin lieutenant-colonel Florent NOËL, médecin-chef du Service de Santé et de Secours Médical des Sapeurs-Pompiers de la Haute-Saône		X

Etaient également présents

M. le colonel Ralph JESER, directeur départemental adjoint du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
M. le lieutenant-colonel Franck BEL, chef d'état-major du Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Saône
Mme Sylvie JUIN, chef du secrétariat de direction
Mme Estelle ROSSI, adjointe au chef du Groupement "Finances et Personnel" et cheffe du service "Paie et marchés publics"

L'an deux mille vingt et un, le sept septembre à quinze heures, les membres du conseil d'administration du Service Départemental d'Incendie et de Secours se sont réunis, en application des articles L1424-27 et L1424-28 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur **Yves KRATTINGER**, président du service départemental d'incendie et de secours.

Cette séance s'est tenue à l'Hôtel du Département, espace Cassin.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la sécurité intérieure,

Vu l'arrêté du 2 septembre 2019 modifiant l'arrêté du 29 mars 2016 portant organisation du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires.

Après avoir entendu les précisions données par Monsieur **Yves KRATTINGER**, rapporteur de ce dossier, en ces termes :

A titre liminaire, les élus désignés pour siéger en tant que titulaires et suppléants au comité technique étant membres d'office du CCDSPV, en ces mêmes qualités, il convient de procéder au préalable à la désignation des membres du comité technique.

Organe consultatif appelé à émettre un avis sur toutes les questions relatives aux sapeurs-pompiers volontaires, à l'exclusion de celles intéressant la discipline, le CCDSPV est présidé par le président du conseil d'administration ou par un élu du conseil d'administration désigné par lui. L'instance se réunit en moyenne 2 fois par an.

Conformément à l'arrêté ministériel du 29 mars 2016 modifié par l'arrêté du 02 septembre 2019, il est constitué d'un nombre égal de représentants de l'administration et de représentants des sapeurs-pompiers volontaires élus du corps départemental.

Ces derniers étant au nombre de sept et la parité devant être respectée, les représentants de l'administration titulaires et suppléants sont ceux siégeant au Comité Technique (3 et 3) auxquels s'ajoutent **quatre représentants titulaires**, assortis de suppléants (**ou trois titulaires et 4 suppléants dans l'hypothèse où le PCASDIS viendrait à siéger au sein du CT**), désignés ou élus au sein du conseil d'administration.

Il est donc proposé aux membres du conseil d'administration de désigner, au sein du conseil d'administration, les membres qui siégeront au sein du CCDSPV en qualité de titulaire ou suppléant.

Décision

Les membres du conseil d'administration désignent, **à l'unanimité**, les membres qui siégeront au sein du comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires en qualité de titulaire ou suppléant, afin de composer cette instance telle qu'il suit :

Composition du CCDSPV
<i>Président</i>
Yves KRATTINGER
<i>Titulaires</i>
Edwige EME
Christelle RIGOLOT
Marie BRETON

Marie-Claire FAIVRE
Isabelle ARNOULD
Laurent BAILLY
<i>Suppléants</i>
Patrick GOUX
Thomas OUDOT
Benoît CORNU
Martine PEQUIGNOT
Frédéric BURGHARD
Thierry BORDOT
Carmen FRIQUET

Le président du conseil d'administration,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-287000012-20210907-CA-2021-44-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/09/2021

Affichage : 17/09/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Yves KRATTINGER